Activité physique adaptée : des associations mobilisées !

Le collectif inter-associatif, dont fait partie la Fédération, dévoile son plaidoyer 2024 pour que l'activité physique adaptée (APA) soit mieux intégrée dans le parcours de soins et mieux prise en charge.

La Fédération Française des Diabétiques, le Collectif national des associations d'obèses (CNAO), Alliance du cœur, HTaPFrance et France AVC, avec le soutien de la Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes-Rééducateurs (FFMKR) défendent 3 propositions phares pour l'APA.

1) Prescrire : pour un réflexe accru des médecins et une primo prescription initiale élargie aux kinésithérapeutes

Depuis 2022, tous les médecins intervenant dans le parcours de soins peuvent prescrire de l'APA aux patients en ALD, atteints d'une maladie chronique, en perte d'autonomie ou présentant des facteurs de risque. Ouvrir la primo prescription aux kinésithérapeutes contribuerait à accroître l'accès à la prescription, à souder des relations fortes avec les professionnels de l'APA et faciliterait ainsi l'orientation des patients.

2) Effectuer : pour une APA axée sur la remise en mouvement

Centrer l'action sur la remise en mouvement, avec des objectifs évolutifs, est essentielle pour encourager l'adhésion en valorisant la progression des patients. L'APA doit être accessible à tous et adaptée à chacun.

3) Prendre en charge : pour une APA co-financée par l'Assurance Maladie Obligatoire et l'Assurance Maladie Complémentaire

Actuellement l'assurance maladie obligatoire (AMO) ne prend pas en charge l'APA, certains organismes d'assurance maladie complémentaire (AMC) proposent des forfaits d'aide à la prise en charge des bilans médico-sportifs et/ou des séances. Nous suggérons un cofinancement AMO-AMC pour rendre l'APA accessible à tous et réduire les inégalités sociales de santé.

Pour en savoir plus sur notre mobilisation et sur nos 3 propositions pour une activité physique adaptée plus efficiente et accessible pour les patients chroniques, consultez l' article de notre rubrique « Nos combats ».

Crédits photo : Fédération Française des Diabétiques